

Questions orales

● (1430)

LA CONSOMMATION

LA TENTATIVE D'INFLUENCE INDUE ATTRIBUÉE À UN ANCIEN MINISTRE RELATIVEMENT À L'OCTROI D'UN CONTRAT DE PUBLICITÉ—DEMANDE DE DÉPÔT DES CONTRATS ADJUGÉS À LA SOCIÉTÉ R.P.R.

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Y a-t-il un fondement quelconque à la nouvelle qui prétend que l'ancien ministre des Postes et le ministre de la Consommation et des Corporations ont essayé de faire accorder un contrat de publicité à un ami qu'ils avaient dans une agence de publicité de Montréal?

L'hon. A. C. Abbott (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, le député fait probablement allusion à un article de M. Frank Howard, paru dans le *Citizen* d'aujourd'hui dans lequel l'auteur de l'article entreprend, apparemment, de scruter la correspondance intérieure de mon ministère. Je me considère comme chanceux d'avoir ainsi eu la possibilité de prendre connaissance de cette correspondance, grâce à cet article. Je crois comprendre qu'un certain contrat publicitaire qui avait été recommandé au Conseil du Trésor nous était ensuite revenu. On m'a demandé si je voulais donner suite à l'affaire. J'ai répondu que nous pensions annuler ce contrat et reconsidérer notre politique publicitaire.

Des voix: Oh, oh!

M. Reynolds: Étant donné que cette société fait environ 80 p. 100 de ses affaires avec le gouvernement et que leur seul client important est Sky Shops, le ministre peut-il déposer des exemplaires de tous les contrats passés entre la société RPR et le gouvernement?

M. Abbott: Monsieur l'Orateur, je présume que le député continue à me poser la même question. A ma connaissance, cette agence de publicité a une réputation d'intégrité, je ne crois pas qu'elle ait rien de suspect. Je me borne à ré-examiner la politique publicitaire de mon ministère, voilà tout. Il n'y a rien dans mes propos qui puisse donner créance à ce que le député laisse entendre.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE

LA RÉDUCTION DE LA PENSION DU GENDARME EUGENE HALE—DEMANDE DE RÉTABLISSEMENT DU TAUX PRÉALABLE

Mme Simma Holt (Vancouver-Kingsway): Avec votre permission, monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à l'intention du solliciteur général, du président du Conseil du Trésor et du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Des voix: Oh, oh!

Mme Holt: Il s'agit d'une affaire très sérieuse, messieurs. Cela pourrait vous préoccuper vous aussi. Étant donné que la Commission canadienne des pensions a reconnu son erreur en portant en mars dernier de 20 à 100 p. 100 la pension de l'ancien agent de la GRC Eugene Hale, avec effet rétroactif à 1969, grâce à l'intervention du sénateur Perrault, ancien solliciteur général, et moi-même, et qu'on a maintenant ramené à 20 p. 100 la pension de M. Hale, soit à \$128 par mois, parce que sa femme, infirmière de son métier, lui prodigue des soins

[M. Marchand.]

chez lui à Rossburn, au Manitoba, plutôt qu'à l'hôpital, pourriez-vous intervenir . . .

Des voix: Qui?

Mme Holt: Soit le solliciteur général, soit le président du Conseil du Trésor, soit le premier ministre.

Des voix: Bravo!

M. Epp: Simma au cabinet!

Mme Holt: Pourriez-vous intervenir et faire inverser cette décision odieuse sinon cruelle et inutile, ou, d'un autre côté, si la réglementation interdit toute intervention, pourriez-vous faire quelque chose pour corriger une réglementation aussi inqualifiable? Quant au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social . . .

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

DEMANDE D'EXPOSÉ DES MESURES ENVISAGÉES POUR LA RÉSORPTION DU CHÔMAGE

M. Andy Hogan (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Elle fait suite à la réponse donnée par le ministre des Finances au député d'Oshawa-Whitby dans laquelle il a dit que le chômage actuel se concentrait avant tout dans certaines régions et qu'on ne pouvait donc pas s'attendre à l'enrayer par des politiques macro-économiques. Étant donné le taux élevé de chômage dans les provinces de l'Atlantique, comme en font foi les données parues aujourd'hui ou hier, le ministre a-t-il l'intention de faire une déclaration à l'appel des motions pour exposer les mesures supplémentaires qu'il prendra pour réduire et éliminer le gaspillage énorme de ressources économiques et la misère humaine qui accompagnent le taux élevé de chômage dans les provinces de l'Atlantique?

L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, nous avons mis sur pied le ministère de l'Expansion économique régionale et les Initiatives locales précisément pour assister cette région aux prises avec un taux élevé de chômage. Ces programmes sont surtout destinés aux régions durement frappées par le chômage. Nos services de consultation en main-d'œuvre sont sur place et sont prêts à rencontrer les employeurs et les syndicats lorsque surgissent des difficultés. Lorsqu'on peut disposer de fonds d'abord prévus pour certaines régions bénéficiant du PIL, nous tâchons d'en faire profiter les régions qui en ont le plus besoin.

L'INEXACTITUDE DES DONNÉES STATISTIQUES SUR LE CHÔMAGE SERVANT DE BASE POUR L'OCTROI DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PIL

M. Andy Hogan (Cap Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, la réponse du ministre ne me satisfait pas du tout, car ça fait longtemps que ces agences existent et notre taux de chômage n'a cessé d'augmenter. Étant donné que le ministre de l'Industrie et du Commerce s'apprête enfin à corriger les statistiques sur le produit national brut, le ministre étudiera-t-il lui aussi les statistiques absolument fausses sur le chômage, dont s'est servi son ministère pour couper les subventions accordées cette année à la région de l'Atlantique, dans le cadre du Programme d'initiatives locales?